



Litige sur un véhicule après divorce

Par **cmanou**, le **22/07/2009** à **12:44**

Bonjour,

Tout d'abord, je ne veux pas avoir l'air de chipoter mais j'en ai assez de me faire avoir par mon ex-mari.

Voilà mon problème : avant de connaître mon ex-mari, je possédais un véhicule (A). Celui-ci commençant à vieillir, nous avons acheté un 2ème véhicule (B) et j'ai fait mettre la carte grise du véhicule A au nom de mon ex-mari étant donné que c'est lui qui roulait avec. Lors de notre divorce, mon ex-mari m'a demandé de prendre le véhicule B pour lequel nous avons un crédit (que j'ai dû supporter seule) et a gardé le véhicule A (le mien à la base), ce que j'ai accepté à la seule condition qu'il me le restitue s'il venait à s'en débarrasser. Hors, je viens d'apprendre que mon ex-mari s'est acheté un véhicule neuf en bénéficiant de la prime à la casse pour le véhicule A. Ai-je le droit de lui réclamer la moitié de cette prime si j'arrive à prouver qu'à la base ce véhicule était le mien ? Je pense lui en avoir laissé assez car je n'ai demandé aucun partage sur tout ce qui avait été acheté en commun lors de notre mariage et là, il se moque encore une fois de moi.

Merci pour votre réponse.

Bonne journée.